



Union Française des amateurs d'Armes

BP 55122
31504 TOULOUSE Cedex 5
09 84 07 33 64 (en semaine de 9h à 12h)

Monsieur Thierry OURGAUD
Directeur par Intérim du SCAE
Service Central des Armes et
Explosifs
Immeuble Le Capitole
55 avenue des Champs Pierreux
92000 NANTERRE

Toulouse le 4 septembre 2024

Objet : difficultés sur la validité de la licence FFTir

Monsieur le Directeur du SCAE,

L'écosystème des tireurs sportifs et de l'armurerie est en émoi à cause de la dichotomie qui résulte du renouvellement de la licence de tir sportif.

Lorsque des tireurs ou des professionnels contactent la Fédération Française de Tir, il leur est répondu qu'il faut taper le QR code et que la licence est valable jusqu'à fin septembre. Mais malheureusement, de son côté la réglementation pose la fin août comme limite de validité.

Les armuriers sont donc dans l'incapacité de vendre des armes et des munitions aux tireurs durant cette période d'un mois.

Ils craignent qu'un problème survienne lors du transport d'une arme avec une licence non valide.

L'UFA a été contactée dans ce sens à la fois par des tireurs et des professionnels de l'armurerie. Nous pensons qu'il serait bon de faire éclaircir rapidement ce point dans l'intérêt des usagers et des professionnels.

Très cordialement,

Jean Pierre Bastié
Président de l'UFA
Expert judiciaire

Jean Jacques BUIGNÉ
Fondateur de l'UFA